

11.12.2015 - 11:00 Uhr

Migros rappelle la lampe pour enfant "FISH"



Zürich (ots) -

Selon les résultats d'un test, la lampe "FISH" de Micasa présente, dans certaines circonstances, un risque pour les enfants en matière de sécurité. Le produit était en vente dans les marchés spécialisés Micasa et Do it + Garden.

La lampe pour enfant "FISH" peut faire office de lampe murale ou lampe de table. Utilisé comme lampe murale, le produit est conforme aux prescriptions. Néanmoins, un certain risque subsiste lorsque le produit est utilisé comme lampe de table. En effet, si l'abat-jour et l'ampoule sont retirés, un enfant est susceptible de toucher les éléments conducteurs de la douille. Il existe, dans ce cas, un danger d'électrocution! Par mesure de précaution, Migros a donc décidé de rappeler ce produit.

Migros prie instamment ses client(e)s ayant acheté la lampe pour enfant "FISH" de ne plus utiliser ce produit. Vous pouvez rapporter l'article dans tous les magasins Micasa où le prix de vente vous sera remboursé.

Voici les références exactes:

lampe pour enfant FISH, numéro d'article 4202.123, prix de vente 49.90 francs

Une photo en qualité d'impression peut être téléchargée à partir du lien suivant: <http://media.migros.ch/images/2015/rueckrueftischleuchte.jpg>.

Zurich, le 11 décembre 2015

Contact:

Tristan Cerf, porte-parole de la FCM, tél. 044 277 24 98,
tristan.cerf@mgb.ch, www.migros.ch

Informations supplémentaires (clients):

M-Infoline: tél. 0800 84 08 48

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100781764> abgerufen werden.